

Chambre basse déclara être un *Libelle faux, scandaleux & malicieux**; car si l'un étoit rempli de fierté & de termes peu convenables au Parlement Britannique, ni à la Majesté de la Reine; celui qui porte le titre de *Lettre des Etats*, est d'un stile très soumis & respectueux, mais qui néanmoins tendoit à la même fin, c'est à-dire, à traverser la Paix, & à soutenir que la Reine n'étoit pas en droit de la faire, si ce n'est du consentement des Alliez; quoique les Plenipotentiaires de ces mêmes Alliez éloignassent de plus en plus ce consentement, en faisant naître tous les jours de nouveaux obstacles dans la négociation.

Par cette Lettre les Etats Généraux se plaignoient de ce que le Duc d'Ormond, Général de l'Armée Angloise, avoit déclaré *qu'il ne pouvoit point agir offensivement sans de nouveaux ordres*. Ils se plaignoient aussi de ce que l'Evêque de Bristol avoit déclaré aux Plenipotentiaires Hollandois à Utrecht; *Que la Reine voyant que les Etats Généraux répondoient si mal aux avances que Sa M. leur avoit faites; qu'ils ne vouloient point concerter avec les Ministres de la Reine au sujet de la Paix, Sa M. feroit ses affaires à part, & qu'elle croyoit n'être plus dans aucune obligation à leur égard, quelle qu'elle puisse être*. Les Etats concluoient que la Reine revoquât ces deux déclarations, & donnât des ordres au Duc d'Ormond d'agir offensivement, afin de pouvoir faire de nouvelles conquêtes aux Païs-Bas. †

II. Si

* Voyez Tome XVI. pages 400. 404. & 435.

† Voyez ci-après.